

Département du CALVADOS  
Arrondissement de CAEN  
Canton CAEN 1  
Commune de Verson (14790)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>DATE DE CONVOCATION</b> 10/12/2024	L'an deux mil vingt quatre Le 16 décembre à 20h
<b>DATE D'AFFICHAGE</b> 10/12/2024	Les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Madame Nathalie DONATIN, Maire.
<b>ENVOI EN PRÉFECTURE</b>	<u>Étaient présents</u> : Mme Donatin, Maire. Mmes Brioul, Lanfranc de Panthou, MM. Deau, Gué, Joubin, Le Bourgeois, Adjointes.
<b><u>NOMBRE DE MEMBRES</u></b>	Mmes Grenèche, Hérault, Le Déroff, Letourneur, Roux, Vandercamère- Desmortreux, MM. Courteille, Deloget, Fouchet, Grelier, Le Rétif, Monsimier, Péru, Pignorel, Conseillers.
EN EXERCICE : 27	<u>Absents excusés</u> :
PRÉSENTS : 21	Mme Delbecque a donné pouvoir à Mme Vandercamère-Desmortreux Mme Perrier a donné pouvoir à Mme Brioul M. Bouchard a donné pouvoir à M. Le Rétif
VOTANTS : 24	Mme Quesnel, M. Simon, M. Stoffel
	<u>Secrétaire de séance</u> : M. Deloget

**OBJET** : Convention avec la société SAUR pour la mise en place de la télé-relève des compteurs d'eau Eaux du Bassin Caennais - Installation et maintenance du concentrateur situé sur la commune de Verson (bâtiment de l'ancienne gare)

M. Joubin, conseiller municipal délégué au patrimoine bâti et au développement économique, indique que pour la mise en place de la télé-relève des compteurs d'eau Eaux du Bassin Caennais, la société SAUR est en recherche d'un bâtiment sur la commune de Verson concernant la pose d'une antenne pour capter les index des compteurs d'eau potable. Après échanges intervenus entre une technicienne télé-relève de la SAUR et le Directeur technique de la ville, le bâtiment de l'ancienne gare, qui abrite l'ADMR, présente les caractéristiques requises.

La société SAUR demande l'accord de la commune pour intervenir et réaliser la pose de l'antenne dans les meilleurs délais.

Il est donc proposé d'autoriser Madame la Maire à signer la convention avec la société SAUR pour la mise en place de la télé-relève des compteurs d'eau Eaux du Bassin Caennais - Installation et maintenance du concentrateur situé sur la commune de Verson (bâtiment de l'ancienne gare).

Considérant la convention ainsi présentée,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'autoriser Madame la Maire à signer la convention avec la société SAUR pour la mise en place de la télé-relève des compteurs d'eau Eaux du Bassin Caennais - Installation et maintenance du concentrateur situé sur la commune de Verson (bâtiment de l'ancienne gare) telle que présentée en annexe à la présente délibération ;

- D'autoriser Madame la Maire à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.



La Maire,

Nathalie DONATIN